

ANNEXE No 3

La lettre qui suit à la même page et portant la même date, vous l'avez écrite à la Commission. (Lisant):

PIECE N° 4a.

OTTAWA, le 25 juin 1909.

A la Commission du
Chemin de fer Transcontinental,
Ottawa, Ont.

MESSIEURS,—Mes récents voyages sur certaines parties des districts 'B' et 'F' en vue de l'arbitrage relatif à certaines difficultés soulevées par le classement de surplus de déblais qui existent actuellement entre l'ingénieur en chef de la Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique et moi-même (arbitrage qui aurait pu avoir lieu depuis plus de huit mois si le Grand-Tronc-Pacifique n'avait pas été la cause du retard), m'ont amené à conclure que l'on n'a pas tenu compte ni des devis généraux ni de mes instructions relatives au classement. Au contraire, on a classé comme roc solide, de grandes quantités de matériaux qui auraient dû entrer dans la classe de pierre détachée ou dans celle de déblai ordinaire. Plusieurs des ingénieurs dirigeants semblent n'avoir donné aucune attention à mes instructions, qui portaient qu'il fallait mesurer le roc soit d'après une coupe transversale, soit en les prenant individuellement; ils semblent s'être contentés de former un total en se basant sur les pourcentages de la tranchée entière. En certains cas, le mesurage des coupes transversales a démontré que les calculs étaient erronés, qu'on avait mentionné dans les estimations plus de roc solide qu'il y en avait en réalité.

En plusieurs endroits on a classé comme surplus de déblai ce qui n'était que le résultat d'un abus d'explosifs, et où les déblais furent perdus, ceci n'aurait pas dû entrer en ligne de compte. Les choses étant arrivées à ce point, je dois refuser d'accepter d'autres estimations mensuelles provenant des districts 'B' et 'F', et puisque mes instructions ne sont pas suivies et que j'ai perdu confiance dans le personnel des ingénieurs, j'ai décidé de remettre ma position d'ingénieur en chef, et aujourd'hui j'ai écrit au ministre des Chemins de fer et Canaux lui transmettant une copie de cette lettre.

HUGH D. LUMSDEN.

Maintenant, à la page 32 du document parlementaire 42a, en haut de la page, vous trouvez une deuxième lettre adressée aux commissaires en date du jour suivant?
—R. Oui.

PIECE N° 5.

OTTAWA, le 26 juin 1909.

La Commission du
chemin de fer Transcontinental,
Ottawa, Ont.

CHERS. MESSIEURS,— Pour faire suite à ma lettre d'hier, dans laquelle j'ai déclaré que j'ai perdu confiance dans le personnel des ingénieurs, je désire vous dire que je n'entends pas tout le personnel, mais à une partie, à ceux qui étaient responsables du mesurage, du classement, de la surveillance et de l'inspection de grandes distances dans le district 'B', et à l'est de Rennie-Crossing, dans le district 'F', que j'ai parcourues dernièrement.

HUGH D. LUMSDEN.